



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

LE PROGRAMME DE « AMÉLIORER LE SUIVI, L'ÉVALUATION, LA RECHERCHE ET L'APPRENTISSAGE EN MATIÈRE DE NUTRITION DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ (NUMERAL)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)



Dispensaire de Naliendele. L'infirmière Pili Makota enregistre les détails du client à qui elle distribue des moustiquaires de lit. © 2016 Riccardo Gangaleri/VectorWorks, Courtesy of

Soumis : 15/08/2024

NUMÉRO D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : REOI_NUMERAL_001

NUMÉRO DE BON DE COMMANDE : 7200AA23CA00021

NUMÉRO DE PROJET RTI : 0219290

Ce document a été produit pour examen par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) ou du gouvernement des États-Unis. Si vous avez des difficultés à accéder à ce document, veuillez contacter accessibility@rti.org.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE BLANCHE

CONTENU

SECTION 1 : INFORMATIONS SUR LES ATTRIBUTIONS	I
SECTION 2 : APERÇU	I
A. À propos du projet NuMERAL	I
B. Importance de la nutrition et des interventions de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) pour soutenir de meilleurs résultats	2
SECTION 3 : Portée de l'activité	3
Sujet Prioritaire 1 : Conception, stratégies de mise en œuvre et évaluation	4
Sujet Prioritaire 2 : Intégrer la nutrition et/ou les RCEL dans le système de santé	4
Sujet Prioritaire 3 : Impact des services de nutrition et/ou de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) sur la nutrition et/ou le développement de la petite enfance (DPE)	5
Sujet Prioritaire 4 : Effets additifs et synergiques de multiples interventions mises en œuvre dans le même programme	6
Types de recherche soutenus dans le cadre de cette Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et exemples illustratifs	6
SECTION 4 : INFORMATION SUR L'ÉLIGIBILITÉ	7
A. Emplacement géographique	7
B. Types d'organisations éligibles	8
C. Types d'organisations non éligibles	8
D. NuMERAL encourage les Manifestations d'Intérêt de	8
E. Exigences supplémentaires	9
F. Exigences techniques	9
G. Exigences en matière de rapportage	9
H. Identifiant unique d'entité (UEI)	9
SECTION 5 : INFORMATIONS DE SOUMISSION	9
A. Processus de formatage et de soumission	9
B. Cours auto-rythmé sur le AMI de NuMERAL	10
C. Questions et clarifications	10
SECTION 6 : INFORMATIONS SUR LA REVUE	11
A. Aperçu	11
B. Critères d'évaluation	11
RÉFÉRENCES	13

Appendices

ANNEXE A. Modèle de soumission de la MI

ANNEXE B. Catégories de budget

ANNEXE C. Clauses supplémentaires

Liste des pièces justificatives

Pièce 1. AMI/NuMERAL/01/2024 Chronologie.....	I
Pièce 2. Critères d'évaluation.....	II
Pièce justificative B-1. Exemple de format pour le travail	B-I
Pièce B-2. Format d'échantillon pour les frais de voyage et autres coûts directs.....	B-I

Pièce I. AMI/NuMERAL/01/2024 Chronologie

Référence :	AMI/NuMERAL/01/2024
Date de publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :	15/08/2024
Date limite des questions des candidats :	05/09/2024
Date de publication des Questions-Réponses :	12/09/2024
Date de clôture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :	15/10/2024
Courriel de soumission d'une Manifestation d'Intérêt (MI) :	NuMERAL_procurement@rti.org
Achèvement prévu du processus de sélection des MI :	15/01/2025
Processus de co-crédation anticipé :	15/01/2025-15/04/2025
Notification anticipée de l'attribution complète :	2 mois après la fin de la co-crédation

Cette demande décrit les informations requises des candidats pour soumettre une Manifestation d'Intérêt (MI) en vue d'un examen. Les candidats sont censés examiner, comprendre et se conformer à toutes les spécifications. Les candidats sélectionnés participeront à un processus de co-crédation avec le consortium NuMERAL avant de rédiger et de soumettre une demande complète.

SECTION I : INFORMATIONS SUR LES ATTRIBUTIONS

Ceci est un appel invitant les organisations locales à soumettre une ou plusieurs MI. Les candidats doivent être basés dans la zone géographique proposée et avoir de l'expérience, une présence et un mandat organisationnel pour y opérer. Les idées ou activités novatrices sont encouragées. Les organisations peuvent soumettre plusieurs MI.

Le processus de candidature comprendra trois phases :

- **Phase 1** : Soumission d'une MI en réponse à cette demande.
- **Phase 2** : Les candidats sélectionnés participeront à un processus de co-crédation avec le consortium NuMERAL pour affiner l'étude de recherche, développer un protocole d'étude et créer un plan de passage de la preuve à la pratique.
- **Phase 3** : Les candidats sélectionnés élaboreront et soumettront une demande complète.

Le projet NuMERAL prévoit d'accorder deux à cinq sous-subsventions dans une fourchette prévue de 50 000 dollars américains (USD) à 250 000 USD. Cette fourchette peut être affinée après le processus de co-crédation. La période considérée pour chaque sous-subsvention est prévue pour une durée maximale de 24 mois.

Le nombre et la valeur des subsventions dépendent de la portée et de la qualité des MI et des candidatures complètes reçues, de leur lien avec les objectifs de NuMERAL, et des financements disponibles. NuMERAL se réserve le droit d'attribuer les candidatures retenues en totalité, partiellement, ou de ne faire aucune attribution.

SECTION 2 : APERÇU

A. À propos du projet NuMERAL

La réalisation de résultats optimaux en matière de nutrition et de développement de la petite enfance

(DPE) à grande échelle nécessite de nouvelles méthodes de travail et d'apprentissage. Cela implique de rassembler un groupe diversifié de leaders du secteur de la santé, d'acteurs de programmes, de décideurs politiques et de chercheurs pour générer et utiliser conjointement des preuves dans l'élaboration de politiques et de programmes holistiques.

L'Activité NuMERAL est un projet de 5 ans (2023–2028) financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et mis en œuvre par RTI International (RTI) et ses partenaires. RTI dirige et gère le consortium NuMERAL et collabore avec le Centre africain de recherche sur la population et la santé (APHRC) ; le Centre international de recherche sur les maladies diarrhéiques du Bangladesh (ICDDR,B) ; et l'Université de Californie à Davis (UC Davis).

L'objectif de NuMERAL est de combler les lacunes en matière de preuves et d'améliorer les résultats en matière de nutrition et de DPE à travers les systèmes de santé, ainsi que les interventions visant à améliorer la nutrition, la santé, et le bien-être général des individus et des populations. NuMERAL travaille avec des partenaires locaux pour concevoir, mettre en œuvre, diffuser et utiliser stratégiquement ces preuves afin de renforcer les politiques et les programmes qui améliorent la nutrition humaine aux niveaux national, régional et mondial.

NuMERAL s'engage à soutenir la recherche locale, le suivi et l'évaluation, et à traduire les résultats pour éclairer l'apprentissage, la collaboration et l'action à l'échelle nationale et transnationale dans les trois domaines prioritaires suivants :

- Intégration de la nutrition dans les politiques et services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (RMNCAH)
- Intégrer les soins réactifs et les opportunités d'apprentissage précoce dans les politiques et programmes de nutrition
- Améliorer l'évaluation et la prévention des carences en micronutriments et de l'anémie.

B. Importance de la nutrition et des interventions de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) pour soutenir de meilleurs résultats

La nutrition, les soins et l'apprentissage précoce jouent des rôles essentiels dans la santé à long terme, la croissance, la cognition, la réussite scolaire et la productivité (Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF] 2021). Les pays se sont engagés à améliorer les résultats en matière de nutrition et de développement de la petite enfance (DPE) en privilégiant les actions qui aident à atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies de zéro faim, bonne santé et bien-être, et éducation de qualité.

Cependant, les pays ont besoin de preuves supplémentaires pour informer la mise à échelle équitable des interventions nutritionnelles fondées sur des preuves et garantir leur qualité au sein des systèmes de santé nationaux (Heidkamp et autres. 2020; Keats et autres. 2021; Salam, Das, and Bhutta 2019). De plus, bien que l'efficacité des interventions en matière de DPE soit reconnue, la base de preuves évolue encore quant aux aspects de ces interventions qui sont les plus percutants dans différents contextes et à la manière de les intégrer dans les systèmes existants (Black et Dewey 2014; Black et autres. 2017).

Les enfants qui ne reçoivent pas des soins adéquats dans les premières années de la vie ont un risque élevé de manquer des étapes de développement importantes durant l'enfance et peuvent être confrontés à une réussite scolaire diminuée, une mauvaise santé et nutrition, ainsi qu'à d'autres résultats négatifs à l'âge adulte. Le Cadre de Soins Attentifs met en avant cinq composantes indissociables nécessaires pour que les jeunes enfants s'épanouissent : (1) une alimentation adéquate, (2) des soins de santé de qualité, (3) des soins attentifs, (4) des opportunités d'apprentissage précoce, et (5) sécurité et sûreté (Organisation mondiale de la Santé [OMS], UNICEF, et Groupe de la Banque mondiale 2018). Cette sollicitation est principalement axée sur les composantes 1, 3 et 4 du Cadre, tout en reconnaissant l'importance des autres composantes.

La malnutrition, sous toutes ses formes, y compris la sous-nutrition, le surpoids/l'obésité, et les carences et excès en micronutriments, a un impact majeur sur la santé et le bien-être des communautés et des nations. De nombreuses interventions en nutrition sont mises en œuvre par le biais du système de santé, en particulier celles qui visent à promouvoir la santé des enfants et des mères. Ces programmes se concentrent généralement sur la prévention et le traitement de la malnutrition, l'assurance d'un apport adéquat en micronutriments et la promotion de pratiques alimentaires saines (Keats et autres, 2021). Voir **Boîte 1** pour plus de détails.

Les activités en matière de RCEL sont conçues pour promouvoir le DPE. Récemment, il y a eu un intérêt croissant pour la prestation de RCEL par le biais du système de santé.

Les interventions en matière de RCEL impliquent généralement des prestataires (par exemple, des agents de développement de l'enfant, des prestataires de soins de santé) travaillant avec les aidants au niveau communautaire, en petits groupes et/ou individuellement pour fournir des informations et soutenir les RCEL, y compris des jeux de rôle et des démonstrations, ainsi que la mise en pratique des comportements ensemble (OMS, UNICEF, et Groupe de la Banque Mondiale 2018). Voir **Boîte 2** pour plus de détails.

SECTION 3 : Portée de l'activité

Cette Appel à MI (AMI) est conçu pour combler les lacunes en matière de preuves dans la prestation de services de nutrition et de RCEL de haute qualité à grande échelle par le biais du système de santé. Le projet NuMERAL recherche actuellement des MI dans le cadre de cet AMI pour explorer plus avant quatre sujets prioritaires :

1. Conception innovante, stratégies de mise en œuvre, et évaluation des services de nutrition et/ou de RCEL dispensés par le système de santé.
2. Identification de modèles efficaces pour l'intégration des services de nutrition et/ou de RCEL dans le système de santé.
3. Impact des services de nutrition et/ou RCEL fournis par le système de santé sur

les résultats intermédiaires en matière de nutrition et/ou de DPE.

4. Effets additifs et synergiques de multiples interventions mises en œuvre dans le même programme via le système de santé sur les résultats de la nutrition et/ou du développement de la petite enfance (DPE).

Boîte 1 : Interventions nutritionnelles dans les systèmes de santé

- Soins mère kangourou pour les nouveau-nés prématurés et de faible poids à la naissance
- Gestion de la malnutrition aiguë modérée et sévère chez les jeunes enfants
- Promotion de l'allaitement, conseils et soutien
- Clampage tardif du cordon
- Supplémentation équilibrée en énergie et en protéines pour les femmes enceintes
- Promotion de l'alimentation complémentaire
- Surveillance et promotion de la croissance
- Supplémentation en micronutriments pour les adolescents, les mères et les enfants, y compris les suppléments en fer-acide folique et les suppléments multi-micronutriments

Keats et autres, 2021

Boîte 2 : Soins attentionnés et apprentissage précoce

Interventions de soins attentionnés :

- Encourager le jeu et la communication entre le soignant et l'enfant.
- Promouvoir la sensibilité et la réactivité des soignants aux besoins de l'enfant.
- Impliquer les pères, la famille élargie et d'autres acteurs communautaires dans les soins de l'enfant.
- Promouvoir une alimentation adaptée.
- Soutenir la santé mentale des soignants.

Interventions d'apprentissage précoce :

- Encouragez les jeunes enfants à bouger leur corps, à activer leurs cinq sens, à entendre et à utiliser le langage, et à explorer.
- Favoriser les jeux adaptés à l'âge avec des objets ménagers et des personnes.
- Encourager les soignants à interagir avec l'enfant, y compris en chantant, en parlant et en racontant des histoires à l'enfant.

OMS, UNICEF et Groupe de la Banque mondiale, 2018

Sujet Prioritaire 1 : Conception, stratégies de mise en œuvre et évaluation

Au cours de la dernière décennie, des avancées significatives en matière de recherche ont été réalisées sur la nutrition maternelle et infantile ainsi que sur le développement de la petite enfance (DPE). Ces progrès ont permis de mieux orienter les interventions visant à lutter contre la malnutrition et à aider les enfants à atteindre leur potentiel de développement (Keats et autres. 2021 ; Bhutta et autres. 2013). Les efforts de recherche se concentrent de plus en plus sur la manière dont les interventions sont mises en œuvre dans le monde réel, dans des situations non idéales; fournissant ainsi une représentation plus authentique de leur efficacité (Keats et autres. 2021).

Contexte et lacune de connaissances

Le système de santé est essentiel pour fournir des services de nutrition et de RCEL tant au niveau des établissements de santé qu'au niveau communautaire. La conception d'interventions efficaces en matière de nutrition et de RCEL nécessite une analyse et une planification minutieuses, incluant la prise en compte des facteurs spécifiques au contexte, pour garantir la mise en œuvre efficiente et de haute qualité des interventions qui sont équitablement distribuées et aboutissent à une couverture à grande échelle (Heidkamp et autres. 2020). Cependant, une variabilité considérable existe dans la manière dont ces services sont fournis dans le cadre des services de routine de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (RMNCAH). Il y a beaucoup à apprendre sur les mécanismes de mise en œuvre des programmes et sur l'identification des modèles les plus efficaces à étendre.

Pour optimiser la prestation des interventions de nutrition et/ou de RCEL par le système de santé, il faut des recherches opérationnelles. Cela inclut la prise en compte de l'utilisation de la superposition, de l'intégration et du rôle de la fourniture de multiples interventions dans le même programme pour améliorer l'efficacité des services fournis (Britto et autres 2017). Cette recherche peut aider à identifier et à proposer des solutions pour combler les lacunes en matière de couverture, de qualité et d'accès équitable aux services de nutrition et de RCEL dans le cadre de la RMNCAH. Comblant ces lacunes actuelles en matière de connaissances est essentiel pour réussir à accroître les services de nutrition et de RCEL au sein des systèmes de santé.

Question d'apprentissage : Comment les interventions en matière de nutrition et/ou de RCEL peuvent-elles être dispensées, adaptées, intégrées ou mises à l'échelle dans les systèmes de santé ?

Cette sollicitation invite à renforcer les preuves sur la mise en œuvre des interventions en matière de nutrition et/ou de RCEL par le système de santé. Pour les interventions en matière de RCEL, il est préférable qu'elles soient liées à la nutrition, bien que cela ne soit pas obligatoire. La production de preuves pourrait inclure, sans s'y limiter, la recherche sur le contenu et l'intensité des interventions, les plateformes et processus de diffusion, l'adaptation, et les systèmes de suivi et d'évaluation. La recherche pourrait être intégrée dans des programmes existants, consister en un ajout à un programme existant, ou tester une nouvelle approche innovante.

Sujet Prioritaire 2 : Intégrer la nutrition et/ou les RCEL dans le système de santé

L'OMS définit l'intégration comme la gestion et la prestation de services afin que les clients reçoivent un continuum de soins préventifs et curatifs en fonction de leurs besoins à travers le système de santé (OMS 2018). Dans le cadre des services de la RMNCAH, l'intégration de la nutrition et des soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) se réfère à la fourniture d'interventions par le biais des points de contact de services établis à travers un large éventail de services de santé, tels que la gestion intégrée des maladies infantiles/la gestion communautaire intégrée des cas, les journées de la santé de l'enfant, les vaccinations et les services de soins prénatals. Les interventions intégrées combinent diverses stratégies et services en programmes cohérents, créant une synergie et améliorant l'efficacité globale par rapport à la prestation de chaque service séparément. Cette approche n'est pas seulement efficace, mais elle sert également de catalyseur pour améliorer les résultats en matière de santé.

Contexte et lacune de connaissances

Ces dernières années, un effort concerté a été fait pour intégrer la nutrition et les soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) dans les services de la RMNCAH fournis par le système de santé. Malgré les avantages évidents, l'étendue de l'intégration des services de nutrition dans les services de routine de la RMNCAH n'est pas bien connue (Amouzou et autres. 2019; King et autres. 2022). Il existe également de nombreux défis de mise en œuvre liés à la fragmentation de la prestation de services; par conséquent,

des approches sont nécessaires pour renforcer divers composants du système de santé, y compris la chaîne d'approvisionnement, une main-d'œuvre qualifiée et motivée, et la prestation de services, entre autres.

Il est crucial d'identifier les manières les plus efficaces d'intégrer la nutrition dans les programmes de la RMNCAH. La recherche de mise en œuvre joue un rôle important en informant sur la façon d'opérationnaliser l'intégration de la nutrition et des soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) dans les systèmes de santé en utilisant une approche centrée sur l'équité. En outre, il est nécessaire de mieux comprendre les types d'adaptations requises pour intégrer efficacement les services de nutrition et de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) dans le système de santé, en tenant compte des variations contextuelles qui existent entre et au sein des pays. Un défi majeur à l'intégration est un manque de preuves concernant les modèles d'intégration efficaces et les raisons pour lesquelles ils fonctionnent.

Question d'apprentissage : Quels sont les moteurs et les processus d'intégration de la nutrition et/ou de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) dans le système de santé ? Comment cette intégration affecte-t-elle les intrants requis, tels que les ressources humaines et la capacité, le financement, les fournitures et les chaînes d'approvisionnement ?

Cette sollicitation accueille la génération de connaissances sur les approches, adaptations ou innovations actuelles pour la prestation de services intégrés de nutrition et/ou de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) dans le système de santé. La génération de preuves pourrait inclure, sans s'y limiter, la mesure du niveau d'intégration des services, l'identification des obstacles et des facilitateurs à l'intégration, et l'évaluation de l'impact de l'intégration sur le système de santé. Cela peut être réalisé en évaluant les modèles ou approches existants ou en testant de nouveaux.

Sujet Prioritaire 3 : Impact des services de nutrition et/ou de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) sur la nutrition et/ou le développement de la petite enfance (DPE)

Les essais d'efficacité ont fourni des preuves substantielles des effets positifs des interventions nutritionnelles directes en matière de soins de santé sur les résultats nutritionnels, tandis que les soins adaptés et l'apprentissage précoce (RCEL) ont montré une influence positive sur le développement socio-émotionnel et cognitif des enfants (Black et autres. 2023; Keats et autres. 2021). La mesure dans laquelle l'intégration des services de nutrition et/ou de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) se traduit par de meilleurs résultats dans des contextes réels est moins bien connue.

Contexte et lacune de connaissances

Les disparités en matière de nutrition et de résultats en développement de la petite enfance (DPE) restent un défi majeur, affectant particulièrement les groupes marginalisés et ceux dans des conditions variées, telles que différentes géographies, statuts socio-économiques, genres, santé, alphabétisation et antécédents éducatifs (Harris et Nisbett 2021; Celhay, Martinez, et Vidal 2020; Alao et autres. 2021). Comblent ces lacunes nécessite d'élargir la portée des interventions en nutrition et/ou en soins adaptés et apprentissage précoce (RCEL) aux individus qui accèdent aux services de santé, que ce soit au niveau des établissements ou des communautés; et ainsi, accélérer considérablement les progrès vers des résultats améliorés (King et autres. 2021; Heidkamp et autres. 2020).

Bien qu'il y ait une reconnaissance de l'importance d'intégrer les services de nutrition, et de plus en plus de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL), dans le système de santé, l'impact de cette intégration sur les résultats dans différents contextes n'est pas bien caractérisé. Des recherches sont nécessaires sur les principales caractéristiques des interventions en matière de nutrition et de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) qui conduisent à de meilleurs résultats lorsqu'elles sont mises en œuvre par le système de santé. Ceci est particulièrement important lorsqu'on envisage de généraliser les interventions en nutrition et en soins adaptés et apprentissage précoce (RCEL) afin de garantir que les investissements aient l'effet désiré sur la santé, la nutrition et le développement des enfants.

Question d'apprentissage : Comment les modèles et approches pour des services de nutrition et/ou de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) plus efficaces, délivrés par le système de santé, tels que des conseils améliorés ou une augmentation des compétences et des connaissances des prestataires, affectent-ils les résultats intermédiaires soutenant une meilleure nutrition ou des résultats de développement de la petite enfance (DPE) améliorés ?

Cette sollicitation invite des recherches sur la manière dont les stratégies de mise en œuvre affectent les résultats en matière de nutrition et/ou de développement de la petite enfance (DPE) ou des résultats plus intermédiaires le long de la voie d'impact du programme. Cela peut inclure des études qui évaluent le rôle que le contenu ou l'intensité de l'intervention, les plateformes de diffusion, les processus de diffusion ou l'adaptation ont sur ces résultats.

Sujet Prioritaire 4 : Effets additifs et synergiques de multiples interventions mises en œuvre dans le même programme

De multiples interventions livrées simultanément en combinaison avec d'autres services dans le même programme ont le potentiel d'avoir des effets additifs ou synergiques sur les résultats en matière de nutrition et de développement de la petite enfance (DPE) (Dulal et autres. 2021).

Contexte et lacune de connaissances

Il y a de l'enthousiasme pour le potentiel de mise en œuvre de multiples interventions (par exemple, nutrition et RCEL) dans le même programme avec la possibilité d'effets additifs et synergiques. Cependant, la mise en œuvre de multiples interventions nécessite des exigences de formation, administratives et de livraison, ainsi que le défi d'intégrer les interventions sans surcharger les soignants (Dulal et autres. 2021). Ainsi, il y a un risque de réduire l'impact de chaque composante du programme en surchargeant les agents de santé ou en accablant le soignant. La recherche sur la mise en œuvre joue un rôle crucial dans l'avancement de notre compréhension de la manière de mettre en œuvre et d'adapter efficacement plusieurs interventions fournies dans le même programme dans différents contextes. Il est important de fournir une analyse qui identifie les aspects spécifiques de multiples interventions ayant des effets additifs et synergiques, ainsi que les dommages potentiels ou les effets indésirables.

Question d'apprentissage : Quels sont les effets additifs et synergiques de multiples interventions livrées dans le même programme à travers le système de santé pour améliorer la nutrition et/ou le développement de la petite enfance (DPE) ?

Cette sollicitation recherche des conceptions innovantes et des évaluations de multiples interventions qui incluent la nutrition et/ou soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL). Il existe un intérêt particulier pour la recherche qui considère les avantages et/ou les défis potentiels de la mise en œuvre de multiples interventions dans le même programme. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, des comparaisons de programmes comportant plusieurs interventions avec d'autres types de programmes dispensés par le système de santé, des évaluations de l'efficacité de plusieurs interventions dans le même programme dispensé par le système de santé, ou l'effet de la mise en œuvre de plusieurs interventions sur d'autres composantes du système de santé.

Types de recherche soutenus dans le cadre de cette Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et exemples illustratifs

Des types de recherches pour aborder les sujets prioritaires pourraient inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Recherche formative, évaluations de l'amélioration de la qualité et recherche-action participative
- Recherche opérationnelle, évaluation des processus, amélioration/assurance qualité, suivi et évaluation, observation locale, enquête transversale, cartographie des interventions, analyse des réseaux sociaux, cartographie du parcours et observation vidéo.
- Études transversales ou études de cohorte, études comparatives à petite échelle, analyses quantitatives longitudinales, analyses qualitatives longitudinales et essais factoriels.

Activités de recherche illustratives

Voici des exemples illustratifs d'activités de recherche.

- 1. Conseiller les femmes sur les régimes alimentaires optimaux et d'autres comportements nutritionnels pendant la grossesse et après l'accouchement est une recommandation clé pour les services de soins prénatals et postnatals.** Bien que ce soit une pratique recommandée, les preuves montrent que le conseil n'est pas largement couvert et que la qualité est variable. De plus, par exemple, les données sur la diversité alimentaire des femmes non enceintes suggèrent que, dans de nombreux endroits, les conseils sont sous-optimaux. Les méthodes quantitatives et qualitatives peuvent inclure l'utilisation des données du système d'information de gestion de la santé, des entretiens approfondis et des observations des séances de conseil par les prestataires de santé au niveau des établissements et des communautés. Ces données primaires peuvent être utilisées pour aider à déterminer la meilleure façon de soutenir les agents de santé afin de garantir que le conseil en nutrition soit solide et régulièrement fourni à différents points de contact pendant les soins prénatals et postnatals.
- 2. Les programmes de vaccination sont parmi les services de santé les plus largement mis en œuvre.** Ceci présente une opportunité unique d'incorporer l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (IYCF), ainsi que le conseil RCEL et la supplémentation en vitamine A, dans les calendriers de vaccination de routine. Un exemple d'activité d'apprentissage pourrait inclure des recherches formatives pour comprendre les méthodes de recherche en mise en œuvre afin de tester l'intégration des conseils IYCF et/ou de RCEL et, lorsque cela est encore nécessaire, la supplémentation en vitamine A,¹ dans les services de vaccination de routine. Cela pourrait être répondu quantitativement et qualitativement en utilisant des méthodes d'amélioration continue de la qualité et/ou des entretiens avec des informateurs clés parmi les prestataires, les autorités locales et les bénéficiaires des services afin de mieux comprendre les éléments indispensables à une intégration réussie, y compris la microplanification, la supervision et les ressources de suivi. En plus des entretiens, des observations client-fournisseur pourraient également être menées pour mieux comprendre la prestation et l'expérience des soins.
- 3. On sait peu de choses sur l'efficacité de l'intégration de soins adaptés et de l'apprentissage précoce (RCEL) avec des interventions nutritionnelles dans différents contextes.** Une activité d'apprentissage pourrait inclure l'examen de la faisabilité et de l'acceptabilité de l'intégration des soins et de l'alimentation réactifs dans une intervention IYCF existante qui n'inclut pas actuellement cet aspect des soins nourriciers. Cela pourrait être fait en menant des entretiens avec des informateurs clés parmi les prestataires, les autorités locales et les soignants afin de mieux comprendre les avantages potentiels (par exemple, la satisfaction des soignants, l'amélioration des résultats nutritionnels) et les défis (par exemple, la charge de travail des prestataires) de l'inclusion de l'alimentation réactive. On pourrait envisager les intrants nécessaires, tels que la préparation, la formation, les matériaux, la main-d'œuvre, le soutien financier, gouvernemental et communautaire, ainsi que les impacts attendus sur les comportements des soignants ou les résultats des enfants.

SECTION 4 : INFORMATION SUR L'ÉLIGIBILITÉ

A. Emplacement géographique

Tous les candidats doivent être une organisation locale ou régionale (basée dans un pays où [USAID est présent](#)). Une organisation locale est définie comme une organisation qui (1) est légalement constituée en vertu des lois du même pays que les travaux proposés et (2) a son principal lieu d'affaires ou d'opérations dans le même pays que les travaux proposés. Les organisations locales doivent être enregistrées dans le pays d'exploitation. Les organisations régionales (basées dans un pays où [USAID est présent](#)) doivent être enregistrées dans un ou plusieurs des pays où elles opèrent.

La priorité est donnée aux organisations locales dans les [18 priority countries for nutrition and strategic support countries for nutrition](#) de l'USAID : Bangladesh, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Haïti, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Nigeria, Sénégal, Tadjikistan, Tanzanie, Ouganda, et Zambie.

Les organisations basées dans les pays suivants ne sont pas éligibles au financement dans le cadre de cet

¹ Les pays ayant des programmes de fortification alimentaire réussis avec de la vitamine A pourraient ne pas avoir besoin de maintenir la supplémentation en vitamine A pour tous les âges du groupe préscolaire.

appel d'offres, mais peuvent être éligibles dans le cadre de futurs appels d'offres : Afghanistan, Algérie, Bahreïn, Biélorussie, Birmanie, Tchad, Chine, Colombie, Cuba, Curaçao, Djibouti, Équateur, Égypte, Salvador, Guinée équatoriale, Érythrée, Guinée-Bissau, Iran, Irak, Liban, Libye, Macao, Mexique, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Russie, Saint-Martin, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Sri Lanka, Syrie, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Venezuela, Cisjordanie/Gaza, et Yémen.

B. Types d'organisations éligibles

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est ouverte aux organisations éligibles suivantes :

- Universités ou autres instituts de recherche ou d'apprentissage
- Les organismes parapublics²
- Organisations communautaires
- Organisations de la société civile
- Organisations non gouvernementales
- Entreprises du secteur privé.

C. Types d'organisations non éligibles

Les types d'organisations suivants ne sont pas éligibles pour recevoir des financements dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :

- Partis politiques, groupements ou institutions, ou leurs filiales et affiliés
- Entités gouvernementales
- Organisations figurant sur les listes inéligibles de la base de données « System for Award Management » (SAM), UN 1267 et/ou OFAC/SDNBP
- Les organisations qui promeuvent ou s'engagent dans des activités illégales ou des activités antidémocratiques
- Les organisations confessionnelles qui ne sont pas en conformité avec la section ADS 303.3.28, conformément au décret exécutif 13279, Protection égale pour les lois des organisations communautaires confessionnelles, et/ou dont les objectifs sont discriminatoires ou de nature religieuse
- Une organisation qui refuse de s'enregistrer pour un identifiant unique d'entité (UEI)
- Organisations qui ne sont pas légalement enregistrées dans le pays d'implantation
- Toute entité qui a été trouvée coupable d'avoir détourné des fonds de USAID au cours des 3 dernières années
- Les organisations qui sont employeurs ou dirigées par du personnel de USAID, RTI, APHRC, icddr,b ou l'Université de Californie à Davis (UC Davis) travaillant sur l'Activité NuMERAL, ou leurs proches.

D. NuMERAL encourage les Manifestations d'Intérêt de

- Organisations dirigées par des groupes diversifiés comprenant des femmes, des personnes handicapées, des minorités et d'autres populations
- Organisations moins traditionnelles, telles que les organisations de base, ou des organisations plus spécialisées, telles que celles qui se concentrent sur le soutien aux groupes marginalisés et aux personnes handicapées.

² Les organismes parapublics qui sont des universités ou des instituts de recherche peuvent être éligibles s'ils répondent à certains critères. L'éligibilité de ces institutions sera déterminée au cas par cas.

E. Exigences supplémentaires

Le candidat doit :

- Être légalement enregistré et autorisé à opérer dans le pays d'étude dans un lieu géographique éligible
- Être conforme aux lois et statuts locaux
- Être en mesure de fournir une preuve des assurances automobile, responsabilité civile générale (également connue sous le nom de responsabilité publique) et indemnisation des travailleurs/responsabilité des employeurs. Les coûts d'assurance peuvent être inclus dans le budget de la sous-subvention.

F. Exigences techniques

- Connaissance et compréhension des systèmes de santé, de la nutrition, du DPE ou des domaines connexes
- Expérience en recherche, suivi et évaluation
- Capacité d'interagir efficacement avec un large éventail de parties prenantes dans le pays proposé pour traduire les preuves en pratique
- Capacité à réaliser le travail proposé
- Engagement à promouvoir l'équité, l'intersectionnalité et les opportunités pour des populations diverses
- Démonstration de la manière dont le travail contribue à informer les priorités et politiques nationales, ou est aligné sur les priorités d'apprentissage du gouvernement, ou est aligné sur les programmes en cours.

G. Exigences en matière de rapportage

- Être en mesure de soumettre des rapports d'avancement réguliers, incluant des informations sur les indicateurs clés de performance.
- Fournir des rapports financiers, techniques et livrables comme indiqué dans la sous-subvention.
- Signalez tout conflit d'intérêts (COI) qui pourrait exister.
- Soumettre des ensembles de données et/ou un travail intellectuel financés par NuMERAL en conformité avec les exigences de la bibliothèque de données « Development Data Library » (DDL).

H. Identifiant unique d'entité (UEI)

Bien que cela ne soit pas requis à l'étape de soumission de la Manifestation d'Intérêt (MI), il est recommandé aux candidats d'obtenir leur numéro UEI en s'inscrivant via SAM (<https://www.sam.gov>). NuMERAL n'attribuera pas de subvention fédérale à un candidat tant que celui-ci n'aura pas fourni son numéro UEI.

SECTION 5 : INFORMATIONS DE SOUMISSION

A. Processus de formatage et de soumission

Les candidats intéressés doivent soumettre électroniquement une MI au format PDF en utilisant les instructions et les modèles fournis dans l'Annexe A et l'Annexe B. La MI doit inclure une page de couverture, une courte introduction et/ou le profil de l'organisation, un champ d'application prévu du travail d'un maximum de 4 pages à simple interligne, une preuve d'enregistrement légal, des certifications/membres professionnels, des références de performances passées, des CVs ou des curriculum vitae pour le personnel clé, et un budget. Les MI doivent être rédigés en police Arial taille 11 et écrits en anglais, français, portugais ou espagnol. Les MI doivent être envoyées par email à NuMERAL_Procurement@rti.org au plus tard le 15/10/2024, à 17h00 ET. La ligne d'objet doit inclure le numéro AMI et le nom du demandeur, dans le format suivant : « Manifestation d'Intérêt MI/NuMERAL/01/2024/[Nom du demandeur]. »

Une soumission complète doit inclure les éléments suivants :

1. Page de couverture (ne compte pas dans la limite des 4 pages)
2. Courte introduction et/ou profil de l'organisation (ne compte pas dans la limite de 4 pages)
 - a. Aperçu de l'organisation : Description de l'organisation et de ses principales activités
 - b. Présence : Décrivez la présence de l'organisation dans le pays de travail.
 - c. Équipe de gestion : Brève narration du personnel clé
3. Portée prévue des travaux (ne doit pas dépasser 4 pages à simple interligne ; le calendrier et les citations sont exclus de la limite de pages).
 - a. **Énoncé du problème** : Décrivez le fossé d'apprentissage que le travail proposé abordera.
 - b. **Signification**: Expliquez comment le travail proposé est directement applicable à un besoin politique ou programmatique.
 - c. **Objectif(s) de recherche** : Préciser l'objectif général de l'étude.
 - d. **Question(s) d'apprentissage** : Énoncez une question d'apprentissage qui soit spécifique, répondable, nécessaire à savoir et pouvant être répondu par le biais du suivi, de l'évaluation ou de la recherche.
 - e. **Approche** : Définir la population étudiée, le design de l'étude, la méthodologie et l'analyse.
 - f. **Plan de mise en œuvre**: Décrivez comment le travail sera réalisé, y compris le processus et le calendrier anticipés pour les comités d'examen institutionnels (IRBs) du pays si des recherches impliquant des sujets humains auront lieu.
 - g. **Chronologie** : Décrivez brièvement le calendrier prévu pour l'activité, en indiquant les principales tâches et un échéancier (exclu de la limite de 4 pages).
 - h. **Citations**:: Listez les citations en utilisant votre style de citation préféré (exclu de la limite de 4 pages).
4. Projet de budget pour l'étendue des travaux prévue. Voir le modèle dans l'annexe B (exclu de la limite de 4 pages).
5. Preuve d'enregistrement légal (exclue de la limite de 4 pages).
6. Si disponible, certifications/memberships professionnelles valides (exclues de la limite de 4 pages).
7. S'il y a lieu, jusqu'à trois références de performances passées pour des projets ou services de nature et de portée similaires, comme décrit dans ce AMI, qui ont eu lieu au cours des cinq dernières années (exclues de la limite de 4 pages).
8. Un maximum de trois CV ou curriculum vitae pour tous les membres du personnel clé proposés et qualifiés (tels que le chercheur principal, les collaborateurs et autres chercheurs). Chaque CV ou résumé est limité à 4 pages (exclu de la limite de 4 pages).

B. Cours auto-rythmé sur le AMI de NuMERAL

NuMERAL est en train de développer un cours autodidacte pour aider les candidats à répondre à cette manifestation d'intérêt. Ce cours sera disponible en anglais, français, portugais et espagnol sur rti.org/USAID-NuMERAL. Dans ce cours, les participants sont orientés sur le projet NuMERAL et les types d'activités d'apprentissage que NuMERAL soutiendra dans le cadre de cet AMI. Le cours comprend également du contenu sur les fondamentaux et les principes de l'élaboration d'une MI efficace ainsi que les étapes pour répondre aux critères d'évaluation.

C. Questions et clarifications

Les questions et clarifications concernant cette sollicitation doivent être soumises par écrit à NuMERAL_Procurement@rti.org au plus tard le **15/082024, 5:00 p.m. ET**. NuMERAL répondra directement aux questions soumises par écrit via un RMI modifié. Les informations verbales reçues des employés de NuMERAL ou de toute autre entité ne doivent pas être considérées comme une réponse officielle.

SECTION 6 : INFORMATIONS SUR LA REVUE

A. Aperçu

Toutes les MI soumises dans le cadre de cet AMI seront évaluées par le comité technique d'évaluation (CET) de NuMERAL conformément au critère d'évaluation stipulé ci-dessous. Les organisations ayant soumis une MI réussie, démontrant un alignement avec les objectifs du projet et répondant aux exigences minimales, seront invitées à participer à un processus de co-création et, finalement, à soumettre une candidature complète.

B. Critères d'évaluation

NuMERAL évaluera le mérite technique des MI soumises.

Les MI seront examinées. Ceux qui ne répondent pas aux exigences minimales ne seront pas évalués par le TEC. Les MI éligibles seront évaluées selon les critères standard du tableau ci-dessous.

Pièce 2. Critères d'évaluation

Critère d'évaluation	% Score
Approche technique : 70%	
Signification: Les activités proposées répondent à un problème important et contribueront et soutiendront l'apprentissage dans une ou plusieurs des priorités décrites dans cet AMI. Capacité de démontrer que les activités proposées sont alignées sur les priorités nationales et sont pertinentes et répondent à un besoin exprimé dans le contexte où les activités sont basées et que les résultats des activités proposées contribueront de manière significative aux politiques et pratiques pertinentes. Le plan pour générer et traduire les preuves engage efficacement les parties prenantes locales pertinentes, y compris le gouvernement, les organisations donatrices, la société civile et les organisations multilatérales, ainsi que le secteur privé, pour faciliter l'adoption des preuves générées.	25
Mérite technique : La stratégie, la méthodologie et les analyses proposées sont appropriées pour atteindre les objectifs spécifiques et répondre aux questions d'apprentissage. Pour les recherches impliquant des sujets humains, l'approche prévue protège adéquatement les sujets humains.	30
Équité : L'apprentissage généré intègre l'équité et les résultats permettront de développer des politiques et des programmes plus équitables. L'équité est explicitement prise en compte dans les approches de génération et de traduction des preuves, y compris dans la conception intentionnelle, les méthodes et la traduction, de manière à promouvoir l'équité et à engager des populations diversifiées. Démonstration de la mesure dans laquelle les activités proposées prévoient d'engager divers groupes et d'impliquer les femmes.	15
Environnement : 30%	
Personnel clé : Démonstration que le chercheur principal, les collaborateurs et les autres chercheurs ont l'expérience et la formation appropriées pour soutenir les activités proposées.	15
Ressources organisationnelles : Preuve que l'environnement dans lequel le travail sera effectué dispose d'un soutien institutionnel suffisant et des ressources nécessaires pour mener à bien les activités proposées. L'approche de leadership, la gouvernance et la structure organisationnelle sont appropriées pour l'activité proposée.	15
Total	100

En utilisant les critères d'évaluation ci-dessus, le CET notera et classera chaque MI et recommandera les candidats qui participeront à un processus de co-création et soumettront une demande complète. Les applications sélectionnées à l'étape de la MI subiront une évaluation des risques préalable à l'attribution afin d'évaluer adéquatement les systèmes des organisations pour déterminer leur capacité à recevoir et gérer les fonds de l'USAID.

Le processus de co-création comprendra la collaboration avec NuMERAL pour affiner l'étendue des travaux et développer un plan de mise en pratique basé sur les preuves, dans le but de soutenir les candidats dans l'élaboration de leur demande complète. À la phase de proposition complète, les critères d'examen seront partagés avec les candidats sélectionnés pour soumettre une proposition complète.

Clause de non-responsabilité : La publication de l'AMI ne constitue ni un engagement

d'attribution de la part de NuMERAL, ni n'engage le projet à payer les coûts engagés pour la préparation et la soumission d'une MI. En outre, NuMERAL se réserve le droit de rejeter toute ou partie des MI reçues. De même, une invitation à poursuivre les négociations ou à soumettre une demande complète ne constitue pas un engagement à financer cette demande. Le financement de la sous-traitance est soumis à l'approbation de l'USAID.

RÉFÉRENCES

- Alao, Rotimi, Hayaan Nur, Emily Fivian, Bhavani Shankar, Suneetha Kadiyala, and Helen Harris-Fry. "Economic Inequality in Malnutrition: A Global Systematic Review and Meta-Analysis." *BMJ Global Health* 6, no. 12 (2021): e006906. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2021-006906>.
- Amouzou, Agbessi, Hannah Hogan Leslie, Malathi Ram, Monica Fox, Safia S. Jiwani, Jennifer Requejo, Tanya Marchant, et al. "Advances in the Measurement of Coverage for RMNCH and Nutrition: From Contact to Effective Coverage." *BMJ Global Health* 4, no. S4 (2019): e001297. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2018-001297>.
- Black, Maureen M., and Kathryn G. Dewey. "Promoting equity through integrated early child development and nutrition interventions." *Annals of the New York Academy of Sciences* 1308, no. 1 (2014): 1–10. <https://doi.org/10.1111/nyas.12351>.
- Black, Maureen M., S. P. Walker, L. C. H. Fernald, C. T. Andersen, A. M. DiGirolamo, C. Lu, D. C. McCoy, G. Fink, Y. R. Shawar, J. Shiffman, A. E. Devercelli, Q. T. Wodon, E. Vargas-Baron, S. Grantham-McGregor, and Committee Lancet Early Childhood Development Series Steering. "Early childhood development coming of age: science through the life course." *Lancet* 389, no. 10064 (2017): 77–90. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(16\)31389-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(16)31389-7).
- Black, Maureen M., Susan P. Walker, Orazio Attanasio, Marta Rubio-Codina, Costas Meghir, Jena D. Hamadani, Lia C. H. Fernald, Alysse Kowalski, and Sally Grantham-McGregor. "Promoting Childhood Development Globally through Caregiving Interventions." *Pediatrics* 151, no. S2 (2023). <https://doi.org/10.1542/peds.2023-060221B>.
- Bhutta, Zulfiqar A., Jai K. Das, Arjumand Rizvi, Michelle F. Gaffey, Neff Walker, Susan E. Horton, Patrick Webb, Anna Lartey, Robert E. Black, The Lancet Nutrition Interventions Review Group, and The Maternal and Child Nutrition Study Group. "Evidence-based interventions for improvement of maternal and child nutrition: what can be done and at what cost?" *The Lancet*, 382 (2013): 452–77. [https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60996-4](https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60996-4).
- Britto, Pia R., Stephen J. Lye, Kerrie Proulx, Aisha K. Yousafzai, Stephen G. Matthews, Tyler Vaivada, Rafael Perez-Escamilla, et al. "Nurturing Care: Promoting Early Childhood Development." *The Lancet* 389, no. 10064 (2017): 91–102. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(16\)31390-3](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(16)31390-3).
- Celhay, Pablo, Sebastian Martinez, and Cecilia Vidal. "Measuring Socioeconomic Gaps in Nutrition and Early Child Development in Bolivia." *International Journal for Equity in Health* 19, no. 122 (2020). <https://doi.org/10.1186/s12939-020-01197-1>.
- Dulal, Sophiya, Audrey Prost, Surendra Karki, Naomi Saville, and Dafna Merom. "Characteristics and effects of integrated nutrition and stimulation interventions to improve the nutritional status and development of children under 5 years of age: a systematic review and meta-analysis." *BMJ Global Health* 6, no. 7 (2021): e003872. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2020-003872>.
- Harris, Jody, and Nicholas Nisbett. "The Basic Determinants of Malnutrition: Resources, Structures, Ideas and Power." *International Journal of Health Policy and Management* 10, no. 12 (2021): 817–827. <https://doi.org/10.34172/ijhpm.2020.259>.
- Heidkamp, Rebecca A., Emily Wilson, Purnima Menon, Helen Kuo, Shelley Walton, Giovanna Gatica-Domínguez, Inacio Crochemore Da Silva, Tricia Aung, Nemat Hajebehoy, and Ellen Piwoz. "How can we realise the full potential of health systems for nutrition?" *BMJ*, no. 16911 (2020). <https://doi.org/10.1136/bmj.16911>.
- Keats, Emily C., Jai K. Das, Rehana A. Salam, Zohra S. Lassi, Aamer Imdad, Robert E. Black, and Zulfiqar A. Bhutta. "Effective interventions to address maternal and child malnutrition: an update of the evidence." *The Lancet Child & Adolescent Health* 5, no. 5 (2021): 367–384. [https://doi.org/10.1016/S2352-4642\(20\)30274-1](https://doi.org/10.1016/S2352-4642(20)30274-1).

- King, Shannon E., Talata Sawadogo-Lewis, Robert E. Black, and Timothy Roberton. "Making the Health System Work for the Delivery of Nutrition Interventions." *Maternal & Child Nutrition* 17, no. 1 (2021): e13056. <https://doi.org/10.1111/mcn.13056>.
- King, Shannon E., Ashley Sheffel, Rebecca Heidkamp, Yvonne Yiru Xu, Shelley Walton, and Melinda K. Munos. "Advancing Nutrition Measurement: Developing Quantitative Measures of Nutrition Service Quality for Pregnant Women and Children in Low- and Middle-Income Country Health Systems." *Maternal & Child Nutrition* 18, no. 1 (2022). <https://doi.org/10.1111/mcn.13279>.
- Salam, Rehana A., Jai K. Das, and Zulfiqar A. Bhutta. 2019. "Integrating nutrition into health systems: What the evidence advocates." *Maternal & Child Nutrition* 15, no. S1: e12738. <https://doi.org/10.1111/mcn.12738>.
- United Nations Children's Fund [UNICEF]. UNICEF Conceptual Framework on Maternal and Child Nutrition. New York, NY: UNICEF (2021). <https://www.unicef.org/documents/conceptual-framework-nutrition>.
- WHO. "Continuity and Coordination of Care: A Practice Brief to Support Implementation of the WHO Framework on Integrated People-Centred Health Services." Geneva, Switzerland: WHO, (2018).
- WHO, UNICEF, and World Bank Group. "Nurturing care for early childhood development: a framework for helping children survive and thrive to transform health and human potential." Geneva, Switzerland: WHO (2018).

ANNEXE A. Modèle de soumission de la MI

Veillez soumettre la MI manifestant votre intérêt comme indiqué ci-dessous pour aborder les rubriques clés suivantes :

1. Page de couverture
 - a. Titre de l'étude
 - b. Adresse de l'organisation, emplacement(s) et informations du point de contact
 - c. Propriété/type d'entité
 - d. Durée proposée pour l'étendue prévue des travaux (jusqu'à 24 mois)
 - e. Budget total proposé pour l'étendue des travaux planifiés
 - f. Pays proposé
2. Brève introduction et/ou profil de l'organisation
 - a. Présentation de l'organisation
 - b. Présence
 - c. Équipe de gestion
3. Portée prévue des travaux (ne dépassant pas 4 pages à simple interligne)
 - a. Énoncé du problème
 - b. Signification
 - c. Objectif(s) de recherche
 - d. Question(s) d'apprentissage
 - e. Approche
 - f. Plan de mise en œuvre
 - g. Preuve à la pratique
 - h. Calendrier (exclu de la limite de 4 pages)
 - i. Citations (exclues de la limite de 4 pages)
4. Budget proposé
 - a. Fournir un budget proposé pour la réalisation des travaux décrits dans le cadre de travail prévu (voir Annexe B)
5. Documents supplémentaires
 - a. Preuve d'enregistrement légal
 - b. Copies de certifications/membres professionnels valides (facultatif)
 - c. Trois références de performances passées (facultatif)
 - d. Un maximum de trois CV ou curriculum vitae (limite de 4 pages pour chaque CV ou curriculum vitae soumis)

ANNEXE B. Catégories de budget

Veillez soumettre un budget en monnaie locale avec les catégories de coûts suivantes. Vous devez également inclure une justification budgétaire qui explique le budget et la base des coûts. Voir un exemple de format de budget ci-dessous. Les types de dépenses inclus dans le budget indicatif ci-dessous sont donnés à titre d'exemple et peuvent être modifiés selon les besoins.

- **Travail** : Inclure le taux journalier et le nombre total de jours requis par personne
- **Avantages en nature** : Inclure tous les avantages sociaux requis pour le personnel de l'organisation
- **Voyage et transport** : Inclure tous les frais liés au voyage (per diem, transport, hébergement, etc.)
- **Équipements et fournitures** : Fournir les équipements nécessaires
- **Autres coûts directs** : Inclure tous les coûts non liés aux voyages et à l'équipement

Pièce justificative B-1. Exemple de format pour le travail

Nom	Position	Unité	Taux journalier	Total
Travail				
Ms. X	Directeur de projet	10	150,00	1 500,00
Franges				
Ms. X	Directeur de projet	10%	150,00	150,00
Sous-total Travail				1 650,00

Pièce B-2. Format d'échantillon pour les frais de voyage et autres coûts directs

Catégorie de coût	Destination	Unités	Coût Unitaire	Total
Voyage et Transport				
Per diem	Ville Y	5 jours	80,00	400,00
Hébergement	Ville Y	5 jours	100,00	500,00
Transport de véhicule	Ville Y	2 jours	25,00	50,00
Équipement et fournitures				
Instrument Z		1	500,00	500,00
Autres Coûts Directs				
Communication		5 jours	20,00	100,00
Copie		1 lot	50,00	50,00
Sous-total Déplacements, Équipement et autres coûts directs				1 600,00
Total général				3 250,00

ANNEXE C. Clauses supplémentaires

1. **Représentations et Certifications.** Les fournisseurs retenus dans le cadre d'un contrat fédéral américain doivent compléter et signer, dans le cadre de votre offre, les Déclarations et Certifications RTI « RTI Representations and Certifications » pour des montants supérieurs à 10 000 \$.
2. **Loi Anti-Kickback de 1986.** La loi Anti-Kickback de 1986, évoquée dans FAR 52.203-7, est par la présente intégrée à cet AMI comme condition d'acceptation. Il se peut qu'une violation du paragraphe (b) de FAR 52.203-7 ait eu lieu. Vous devez signaler cette violation présumée à la ligne d'assistance éthique de RTI au 1-877-212-7220 ou en envoyant un courrier électronique à ethics@rti.org. Vous pouvez signaler une violation suspectée de manière anonyme.
3. **La clause « Certification and Disclosure Regarding Payments to Influence Certain Federal Transactions ».** La clause « Certification and disclosure regarding payments to influence certain federal transaction », telles que référencées dans FAR 52.203-11, sont par la présente incorporées dans cet AMI comme condition d'acceptation.
4. **Les restrictions et les exceptions intitulées « Limitation on Payments to Influence Certain Federal Transactions ».** Les restrictions et les exceptions intitulées « Limitation on Payments to Influence Certain Federal Transactions », comme mentionné dans le FAR 52.203-12, est par la présente incorporée dans cet AMI comme condition d'acceptation.
5. **L'interdiction « Prohibition on Use of Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment ».** Conformément à la Section 889 du John S. McCain National Defense Authorization Act pour l'année fiscale 2019, RTI ne peut utiliser aucun équipement ou service provenant de certaines entreprises, ou de leurs filiales et affiliées, y compris Huawei Technologies Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company, et Dahua Technology Company (« Covered Technology »). En réponse à cet AMI, veuillez ne pas fournir un devis incluant une technologie couverte. Toute offre ou proposition incluant une technologie couverte sera considérée comme non conforme.
6. De plus, si le gouvernement des États-Unis est la source des fonds pour cet AMI, le fournisseur ne doit fournir aucun équipement, système ou service qui utilise une technologie couverte en tant que composante substantielle ou essentielle dans le cadre de tout sous-contrat attribué en résultant.